



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

44

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

JANVIER 2013

édito

Comme chaque mois, le JDA, votre rendez-vous mensuel de l'Administration témoigne de l'actualité qui fait votre quotidien.

Janvier 2013 a été marqué par de nombreuses nouveautés et réalisations. Les activités de « Monaco Brands », l'ouverture intégrale de la résidence A Qietüdine ou encore une nouvelle visibilité pour la brochure éditée par le MWBO sont présentés dans ce numéro du JDA.

Vos savoir-faire et compétences ne sont pas oubliés. Vous découvrirez ainsi le déplacement du Ministre à Bruxelles, les missions du Médecin Conseil, les campagnes de prévention menées par la Sûreté Publique ou encore la cérémonie de vœux qui s'est tenue à l'Ambassade de Monaco à Paris. Découvrons-les ensemble ce mois-ci et tout au long de cette année 2013, placée, sans nul doute, sous le signe de la Modernisation et de l'Attractivité.

Tout un programme en attendant le mois prochain !

Bonne lecture à tous...

Prochain JDA : fin février 2013

Zoom



Les réalisations de l'école Saint-Charles

10 janvier 2013

Dans le cadre du module « Arts du Cirque et Patrimoine », la DENJS a organisé un concours de création d'objets et d'affiches auquel ont participé environ 600 élèves (25 classes de la Principauté). Ces ateliers de création se sont déroulés avec la participation bénévole d'artistes locaux.

Les membres du jury se sont réunis le 10 janvier dernier à l'École du Parc pour choisir l'objet et l'affiche qui ont remporté ce concours et qui sont destinés à promouvoir les Arts du Cirque dans les écoles de Monaco. Tout au long de cette année scolaire, les élèves de Monaco suivront et participeront à des activités pédagogiques autour de la thématique du Cirque.

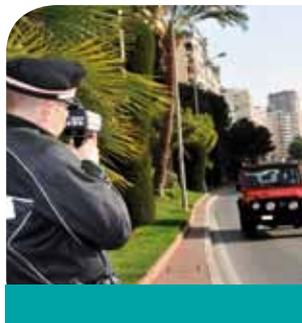


L'ensemble des créations présenté à l'école du Parc, le jour du concours.



03

Le Ministre d'Etat
à Bruxelles



05

Campagnes de prévention
de la Sûreté Publique



08

Trois questions
au Docteur Grellier



12

Déjeuner annuel du
Département des Relations
Extérieures

témoignages

PROMOTION VIVIER 2011-2012 : QUE SONT-ILS DEVENUS ?

En octobre 2011, quatre jeunes monégasques ont intégré l'Administration en qualité d'Élèves fonctionnaires stagiaires.

Pendant un an, ils ont suivi un programme élaboré par la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, composé de présentations de l'organisation de l'Administration, de cours théoriques et de

deux stages pratiques (de quatre mois chacun) qu'ils ont effectués au sein de Services et Directions de l'État.

Après avoir passé un oral devant un Jury, ils ont ensuite été titularisés Élèves fonctionnaires. Depuis septembre 2012, ils sont affectés au sein de diverses Entités.



► Andrea Colombo-Pastorelli

La formation « Vivier » a débuté par une présentation des institutions monégasques et de ses diverses entités administratives. Cette étape m'a permis d'avoir une vision d'ensemble de l'Administration monégasque et du rôle des différents acteurs qui la composent. Par la suite, j'ai effectué mon premier stage de formation

au sein du Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé, avec un rôle d'appui aux hauts fonctionnaires du Département. Cette expérience m'a permis d'avoir une meilleure compréhension du rôle d'un Département et du processus de prise de décision au sein de l'Administration monégasque. Pour mon second stage, j'ai été affecté au Service du Monaco Welcome & Business Office (MWBO), chargé de l'accueil et l'orientation des nouveaux résidents et créateurs d'entreprises en Principauté. Au terme de cette année de formation, je suis affecté à la Direction de la Coopération Internationale au sein de laquelle je suis en charge du suivi des projets de coopération au développement dans certains pays prioritaires et partenaires de la Coopération monégasque.

► Anne-Laure Provence

Je tiens, tout d'abord, à souligner que la formation initiale dans le cadre du « Vivier » m'a permis d'avoir une vision directe et concrète de notre Administration, dans son action au quotidien. Les deux périodes de stage dans des fonctions opérationnelles

m'ont apporté une expérience professionnelle indispensable à l'exercice de mes futures missions. J'ai effectué mon premier stage à la Direction des Affaires Juridiques et le second au sein du Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme (DEEU), où je suis toujours. Ces deux stages complémentaires m'ont permis de parfaire ma culture juridique des lois et règlements de la Principauté, notamment en matière d'urbanisme. Enfin, ma période « vivier » m'a confortée dans ma décision de travailler au sein de notre Administration. Je profite de l'opportunité de cet article pour remercier toutes les personnes qui m'ont aidée et ont contribué à renforcer cette volonté.



► Gabriel Revel

J'ai effectué mon premier stage de quatre mois au sein de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique et j'ai découvert ainsi l'organisation de la carrière du fonctionnaire et les rouages du système administratif. Mon deuxième stage s'est déroulé au Département des Relations Extérieures, au sein de la Direction des Affaires Internationales pendant deux mois puis à la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires pendant un mois. J'ai ensuite été affecté à la Représentation Permanente auprès du Conseil de l'Europe où je suis



le proche collaborateur de l'Ambassadeur depuis septembre 2012, poste passionnant au vu de l'action en faveur des droits de l'homme de cette organisation.

► Pierre Van Klaveren

« Formation théorique », un premier stage dans un Service du Gouvernement et un deuxième qui débouche sur un poste dans l'Administration : la formation Vivier se divise en trois étapes enrichissantes et complémentaires. Nous nous sommes tout d'abord familiarisés avec l'Administration et son environnement au travers de rencontres avec de hauts fonctionnaires et de présentations des Départements, Directions et Services de l'Administration. J'ai ensuite eu l'opportunité d'effectuer mon premier stage au sein du Centre de Presse de Monaco, à la rédaction du Journal de l'Administration. L'accueil chaleureux, la confiance qui m'a été témoignée, l'indépendance dans le travail et la possibilité de rencontrer des acteurs du quotidien de l'Administration ont fait de ce stage un premier pas idéal dans l'Administration.

Après un deuxième stage effectué à la Division Statistiques et Prospective de la Direction du Tourisme et des Congrès, j'ai été affecté au Monaco Welcome & Business Office (Direction de l'Expansion Économique). Je voudrais terminer en remerciant Madame Fabienne Crovetto (DRHFFP) ainsi que tous ceux et celles qui nous ont accompagnés durant cette formation.



Après une année d'existence, 1.150 tweets et 2.700 abonnés, le compte Twitter du Gouvernement Princier se décline désormais en anglais.

Chaque actualité postée sera disponible en français et anglais.

Ainsi, poursuivant sa politique d'attractivité, le Gouvernement élargit sa visibilité et s'adresse dorénavant aux abonnés anglophones de son compte Twitter et à tous ceux qui, à travers le monde, souhaitent être informés de l'action gouvernementale monégasque.



VOËUX À LA PRESSE

Le 8 janvier dernier, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la presse, le Ministre d'État a reçu en sa résidence une quarantaine de journalistes représentant les médias locaux et régionaux, ainsi que les équipes du Centre de Presse et de Monaco Info.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des membres du Gouvernement Princier et du Chef de Cabinet de S.A.S. le Prince Souverain.

Le Ministre d'État a profité de cette occasion pour présenter le successeur de Marco Piccinini depuis le 26 décembre 2012 :

Jean Castellini, nouveau Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie. Il a remercié Marco Piccinini pour l'action que ce dernier a menée au sein du Gouvernement Princier, notamment celle permettant le retour à l'équilibre budgétaire.

Après avoir remercié Richard Marangoni, Directeur de la Sûreté Publique par intérim, pour la qualité du travail effectué depuis octobre 2012, le Ministre d'État a annoncé la nomination au 1^{er} février 2013 de Régis Asso en qualité de nouveau Directeur de la Sûreté Publique.



LA RÉUNION DES DIRECTEURS ET CHEFS DE SERVICE DU MINISTÈRE D'ÉTAT

Le 14 janvier dernier, le Secrétariat Général du Ministère d'État (SGME) a organisé sa première réunion interne de l'année 2013, réunissant les Directeurs et Chefs de Service, et présidée par Robert Colle, Secrétaire Général.

Plusieurs fois par an, les Directeurs et Chefs de Service du Ministère d'État sont réunis pour faire le point sur les dossiers en cours et à venir. L'occasion également de se retrouver pour fluidifier l'information et d'échanger les points de vue.

de g. à d. et de haut en bas : Lionel Galfré (IMSEE), Marc Vassallo (Secrétariat Général), Léonore Morin (Secrétariat Général), Roland Biancheri (Direction Informatique), Jean-François Landwerlin (Ministère d'État), Christine Sosso-Harlé (DAEIU), Laurent Anselmi (DAJ), François Chantrait (Centre de Presse), Corinne Laforest de Minotty (IGA), Robert Colle (Secrétariat Général), Valérie Viora-Puyo (DRHFFP) et Philippe Gamba (SCADA)

INTERNATIONAL



Rencontre entre le Ministre d'État et José Manuel Barroso, Président de la Commission Européenne

LE MINISTRE D'ÉTAT RENCONTRE LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE À BRUXELLES

Le 14 janvier dernier, le Ministre d'État a rencontré José Manuel Barroso, Président de la Commission Européenne à Bruxelles (Belgique).

Lors de ce déplacement, le Ministre d'État était accompagné M. José Badia, Conseiller de gouvernement pour les Relations Extérieures et S.E. M. Gilles Tonelli, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de Monaco en Belgique.

La réunion avec M. Barroso s'est déroulée suite à la décision du

Conseil Européen du 20 décembre 2012 d'approfondir la réflexion sur le rapprochement entre l'Union Européenne et les petits États tiers européens. À ce stade, il s'agit d'un premier contact.

Les spécificités de la Principauté, seule ville-État européenne, ont bien entendu été rappelées. La Commission Européenne a bien conscience des singularités monégasques qui appelleront des solutions imaginatives qui seules permettront le rapprochement avec l'Union Européenne.

SPORT

CHALLENGES TENNIS INTER-ENTREPRISES... C'EST REPARTI !

En ce début d'année, les joueurs de tennis de la Fonction Publique et du Centre de Presse retrouvent la compétition pour le challenge inter-entreprises qui vient de démarrer.



Le Centre de Presse vient de s'engager dans la catégorie Pro avec une toute nouvelle équipe : Fabien Bonilla, Frédéric Hélon, Manuel Vitali, François Chantrait, Sonny Folcheri (extérieur) et André Vatrican.



Yann Bertrand, Céline Cottalorda, Franck Damar, Fabienne Pennacino et Stéphane Laforest de Minotty lors de la première rencontre du challenge mixte.

Dans la Catégorie Elite, l'équipe de la Fonction publique est engagée dans le Challenge Messieurs et le challenge mixte.

L'équipe est composée de Yann Bertrand (CGD), Céline Cottalorda (Ministère d'État), Anthony de Sevelinges (DAU), Arnaud Hamon (DAJ), Corinne Laforest de Minotty (IGA), Stéphane Laforest de Minotty (Centre de Presse), Jean-Michel Lemoine (DASS) et de quatre nouveaux joueurs venus étoffer l'équipe : Fabienne Pennacino (DEE), Sophie Vincent (Direction du Travail), Franck Damar (DASS) et Thierry Samar (DENJS).

LA FANFARE DES CARABINIERS ASSURE LE SPECTACLE LORS DE LA NUIT DES ASSOCIATIONS

Pour sa 6^e édition, la « Nuit des Associations » s'est déroulée le samedi 24 novembre 2012, dans la Salle des Etoiles du Sporting d'Été de Monaco, sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince Souverain.



À cette occasion, la Fanfare des Carabiniers du Prince a assuré le spectacle pendant la soirée. À la baguette, le Major Escaffre accompagné de ses 26 musiciens.

La « Nuit des Associations » a été créée pour mettre en lumière tous ceux qui dans le domaine associatif travaillent dans l'ombre.

Le Major Escaffre à la baguette et les 26 musiciens qui composent la Fanfare des Carabiniers du Prince

SAPEURS-POMPIERS FORMATION DES PLONGEURS DU CORPS

Dans le cadre de leur recyclage annuel, l'aptitude des plongeurs du Corps des Sapeurs-Pompiers a été contrôlée lors d'un stage qui s'est déroulé du 5 au 9 novembre 2012 avec au programme deux plongées journalières entre 25 et 45 mètres dont une plongée de nuit.

Par ailleurs, une manœuvre de relevage d'une structure métallique au moyen d'unités gonflables dont la vitesse de remontée jusqu'à la surface est pilotée au moyen de purges manuelles, a permis d'entraîner les plongeurs à cette technique couramment employée pour le relevage de véhicules immergés.

Les différents sites visités dans le cadre des exercices de sécurité ont été les Ports Hercule, de Fontvieille et de Cap d'Ail mais également celui de la grotte sous-marine de Villefranche-sur-Mer.



Les plongeurs du corps pendant la manœuvre de relevage de la structure métallique

sûreté publique

DES VŒUX ET DES STATISTIQUES

Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur et Richard Marangoni, Directeur de la Sûreté Publique ont accueilli, le lundi 21 janvier 2013, S.A.S. le Prince Souverain, le Ministre d'Etat et de nombreuses personnalités pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la Sûreté Publique.

À cette occasion, le Directeur Marangoni, qui laissera sa place au Commissaire Divisionnaire Régis Asso le 1^{er} février, a tenu à remercier le Gouvernement Princier pour la confiance qu'il lui a accordé pendant cette période d'intérim.



S.A.S. le Prince Souverain entouré de M. Richard Marangoni (à gauche) et M. Régis Asso (à droite)

M. Marangoni a également rappelé les priorités de la politique de sécurité en Principauté :

- ▶ la prévention,
- ▶ la protection de la jeunesse,
- ▶ la coopération internationale en matière judiciaire,
- ▶ la formation continue des agents.

En présentant les chiffres clés de l'année écoulée (-7,21% de délinquance générale, -7,56% de délinquance sur la voie publique), le Directeur Marangoni a également souligné les actions de contrôle menées tout au long de l'année.

En effet, sur 108.000 véhicules circulant quotidiennement en Principauté ; cette année :

- ▶ 3.000 ont été contrôlés,
- ▶ 1.724 avis de contravention ont été émis,
- ▶ 1.072 observations verbales ont été effectuées.

prévention

LA SÛRETÉ PUBLIQUE PLEINEMENT IMPLIQUÉE DANS LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Chaque année, la Direction de la Sûreté Publique (DSP) dénombre en moyenne 230 accidents corporels de la circulation.

Les usagers blessés sont majoritairement des conducteurs, des passagers de deux roues ou des piétons.

Aussi, en complément des opérations de prévention menées par la Sûreté Publique, les effectifs de la Division de Police Urbaine agissent quotidiennement à l'encontre des usagers de la route commettant des infractions au code de la route, source d'accidents potentiels.

Afin d'accentuer cette démarche politique, des campagnes ponctuelles et ciblées selon le type d'infraction sont régulièrement mises en place. Sept opérations ont donc été menées en 2012 sur les thématiques suivantes :

- ▶ Contrôle de l'état des pneumatiques – 210 véhicules, essentiellement des deux roues ont été mis en conformité avec le code de la route,
- ▶ Absence d'avertissement de changement de direction,
- ▶ Usage du téléphone en conduisant,



- ▶ Dépassements et franchissements de ligne continue,
- ▶ Vitesse,
- ▶ Infractions liées au non respect de la signalisation verticale (stop...).

Au total, 3066 responsables de ce type d'infractions ont été contrôlés.

D'autres actions de ce type seront reconduites en 2013. Au titre de la prévention, cette démarche pédagogique et anticipée vise également à informer le public sur les dangers représentés par certains comportements des usagers de la route, qui peuvent s'exprimer par :

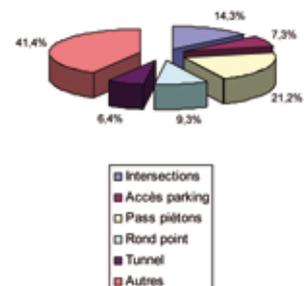
- ▶ La non-observation des distances de sécurité (la moitié des accidents est due à des défaut de maîtrise). Dans de nombreux cas, le choc se produit suite au ralentissement ou à l'arrêt du véhicule qui précède,
- ▶ Le refus de priorité,
- ▶ Le dépassement de véhicules,
- ▶ La conduite sous l'empire d'un état alcoolique,
- ▶ Le franchissement de ligne continue,
- ▶ La vitesse.

Les usagers de la route doivent également prendre en considération la dangerosité de certaines confi-

gurations urbaines qu'il convient d'aborder avec un comportement routier des plus exemplaires (vitesse modérée, attention plus soutenue, signalement des changements de direction, respect des priorités).

Accidentologie

moyenne des 4 dernières années



Il est essentiel de faire prendre conscience aux usagers de la nécessité d'adopter une conduite respectueuse du code de la route afin de rendre plus sûres nos routes. La Sûreté Publique s'y emploie : aussi bien par des actions de prévention que dans le cadre de la mise en œuvre de sanctions ou d'actions de contrôle.

LES SAPEURS POMPIERS INTERVIENNENT DEUX FOIS DANS L'IMMEUBLE « LES INDUSTRIES »



L'arrivée des Sapeurs Pompiers sur les lieux

Vendredi 25 et samedi 26 janvier, les sapeurs-pompiers ont dû intervenir dans l'immeuble « Les Industries », pour des personnes se plaignant d'irritations, de céphalées et/ou de picotements.

Ces interventions ont conduit, par précaution, à faire, par deux fois, évacuer l'immeuble. Une quarantaine de personnes ont été transportées au Centre Hospitalier Princesse Grace, aux fins d'examen.

Bien que, la situation soit redevenue normale, les Sapeurs-pompiers ont programmé des rondes régulières durant tout le week-end afin de s'assurer de l'absence de tout nouvel incident et ont poursuivi leurs investigations avec les personnels de la Direction de la Sûreté Publique.

Il a ainsi été fait appel au concours du Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle de Crises (COGIC) français, afin qu'un spectromètre de masse mobile soit dépêché sur place pour analyser l'air des locaux.

Grâce à cet appareil les Sapeurs-pompiers ont procédé à une analyse fine de l'air des locaux qui s'est révélée négative.

Les activités du site ont donc rapidement pu reprendre dans des conditions normales.

S.E.M. Michel Roger, Ministre d'Etat et M. Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, se sont rendus le vendredi 25 janvier sur place, rue du Gabian, afin de prendre la mesure de l'intervention et rencontrer les

personnes impliquées ainsi que les équipes de secours.

Ils se sont ensuite rendus au service des urgences au Centre Hospitalier Princesse Grace où le plan Blanc a été déclenché en coordination avec M. Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, afin de gérer l'accueil des patients.



Le Ministre d'Etat en discussion avec M. Paul Masseron et le Lieutenant Colonel Tony Varo

Événement

MONACO BRANDS : PROMOUVOIR ET PRÉSERVER LA MARQUE « MONACO »

Depuis les années 90, le Gouvernement Princier s'emploie à protéger les appellations « Monaco » et « Monte-Carlo » et l'image que ces deux noms véhiculent sur le territoire et à l'international.

En juin 2010, les dénominations de « Monaco » et « Monte-carlo » ont été déposées comme des marques à parts entières par l'Etat sur le territoire national et ont fait l'objet par la suite d'extension à l'international. En conséquence, aujourd'hui, pour utiliser les marques « Monaco » et « Monte-Carlo » pour l'image d'un produit, il convient d'obtenir l'autorisation du propriétaire des marques.

Le 6 avril 2012 était créée la société anonyme monégasque « Marques de Monaco » (MEM) ou plus communément appelée « Monaco Brands » qui désormais gère le porte-feuille de marques de l'Etat (www.monacobrands.mc).

Le but de cette entité : protéger et promouvoir l'image et le nom de « Monaco » ou de « Monte-Carlo » à travers le monde mais aussi sur la Principauté.

En revanche, tous modèles ou marques déposés avant le 5 juin 2010, conformément à la législation possède un droit d'antériorité.

Présidée par Pierre Médecin, Conseiller Technique au Département des Finances et de l'Économie, la société compte également au sein de son Conseil d'Administration, Serge Pierryves, Directeur de l'Expansion Économique, Laurie Cottalorda de la Direction des Communications Électroniques, et Isabelle Rosabrunetto Directeur du Budget et du Trésor en qualité de représentante de la Société Nationale de Financement.

De plus cette nouvelle société travaille en étroite collaboration avec la Direction des Affaires Juridiques, le Département des Finances et de l'Économie et la Division de la Propriété Intellectuelle de la Direction de l'Expansion Économique.

Monaco Brands fait également de la prospection pour promouvoir l'image de marque de la Principauté au travers des marques « Monaco » et « Monte-Carlo ».

Ainsi, dernièrement un contrat de licence a été signé avec le constructeur automobile Tchèque,

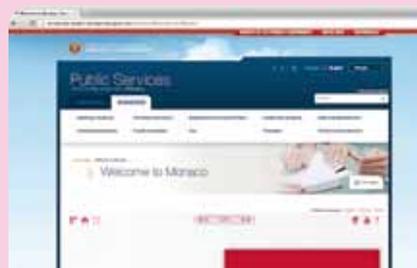
Škoda (groupe Volkswagen), concernant la gamme Fabia Monte-Carlo. Qui se traduit par la possibilité d'utiliser la marque « Monte-Carlo » en contrepartie de perception d'une redevance.



La page d'accueil du site www.monacobrands.mc, pour tout contact

Le saviez-vous ?

LA BROCHURE « S'INSTALLER EN PRINCIPAUTÉ DE MONACO » EST DÉSORMAIS DISPONIBLE EN VERSION NUMÉRIQUE

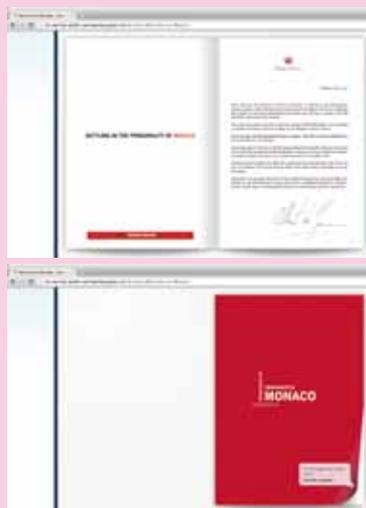


« S'installer en Principauté de Monaco », la nouvelle documentation récemment éditée par le Gouvernement Princier - disponible en français, anglais et italien à l'accueil du MWBO - est désormais accessible en ligne, dans ces trois mêmes langues, à l'adresse url :

welcometomonaco.gouv.mc .

Ce format numérique est un nouveau support de promotion de la Principauté de Monaco et un réel outil de travail pour les acteurs économiques de la place tels que la Chambre de Développement Économique, les banques, les conseillers juridiques, les experts-comptables, les avocats ou encore la Jeune Chambre Économique et les agences immobilières. Ce dispositif est aussi utile pour le réseau de représentation diplomatique et touristique de la Principauté à l'étranger.

Vous pouvez le découvrir en tapant directement www.welcometomonaco.gouv.mc, ou sur le site internet du Gouvernement ou sur spe.gouv.mc



LE MINISTRE D'ÉTAT VISITE LES LOCAUX DE MONACHEM

Le 17 janvier dernier, Michel Roger poursuivait sa série de rendez-vous avec les acteurs industriels de la Principauté en visitant l'entreprise Monachem.



Le Ministre d'État en discussion avec les employés de Monachem

En compagnie de Jean Castellini, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, qui effectuait sa première visite d'entreprise depuis sa prise de fonction, et de Serge Pierryves, Directeur de l'Expansion Économique, Michel Roger a pu constater l'exiguïté des locaux, où bureaux et usine ne sont répartis que sur deux étages.

Monachem est implantée à Monaco depuis 1973. Dirigée par le Docteur Philippe Dellis, elle compte aujourd'hui 32 collaborateurs et fait partie du groupe israélien TEVA, leader mondial du médicament générique.

mission

LES RÈGLES DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DES SERVICES DE L'ÉTAT



Isabelle Rosabrunetto, Directeur du Budget et du Trésor

Contrairement aux idées reçues, les Services Administratifs et les différentes entités du Gouvernement Princier disposent, dans le cadre de l'exécution budgétaire, d'une certaine souplesse pour la gestion de leurs crédits, et ce, même une fois le Budget voté par le Conseil National.

Ainsi, la Direction du Budget et du Trésor souligne qu'il existe un certain nombre d'outils qui permettent de procéder à des ajustements et d'optimiser l'exécution budgétaire.

Les équipes d'Isabelle Rosabrunetto s'efforcent d'adapter, dans une certaine mesure, les crédits à des besoins non prévus, bien entendu dûment justifiés.

► **Premier outil : les virements de crédits**

Ils permettent de transférer les crédits d'un article budgétaire à un autre, quels que soient les Services gestionnaires de ces crédits. En effet, il peut arriver qu'un besoin de crédits supplémentaires soit nécessaire sur un article, tandis que des crédits s'avèrent non utilisés sur un autre article. Il est ainsi possible de faire des virements de crédits dans toutes les sections du Budget, y compris dans les Comptes Spéciaux du Trésor, sauf dans la section 7 (dépenses d'équipements et d'investissements).

Au sein même des virements de crédits, trois natures de virements peuvent être distinguées :

• Les virements de crédits internes entre deux sous-articles appartenant au même article de regroupement.

A titre d'exemple, la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports peut faire un virement de crédits du sous-article 327.350 « Entretien de matériel » vers le sous-article 327.351 « Achat de matériel », tous deux appartenant au même article de regroupement 327.040 « Achat et entretien de matériel ». Le Service demandeur doit faire une

note justificative au Contrôleur Général des Dépenses (CGD), sous couvert de son Département de tutelle.

Le Service doit faire une note au CGD sous couvert de son Département de tutelle. Le Service doit faire une note au CGD sous couvert de son Département de tutelle



• Les virements de crédits externes entre deux articles appartenant au même chapitre.

A titre d'exemple, un virement de crédits peut être réalisé entre l'article 606.205 « Bourses d'études » et l'article 606.222 « Aide Nationale au Logement ».

Le Service demandeur doit préparer un projet de délibération destiné à

être présenté en Conseil de Gouvernement ; l'accord du CGD et du Département de tutelle sont nécessaires.

• Les virements de crédits de chapitre à chapitre, autorisés exclusivement par Arrêté Ministériel.

► **Deuxième outil : les mises à disposition de crédits.**

Elles consistent à transférer la gestion d'une partie des crédits d'un article budgétaire d'un Service à un autre ; les crédits restent donc sur le même article mais le Service gestionnaire des crédits change. Quand un article est multigestionnaire (géré par plusieurs Services à la fois), un des Services qui a besoin de crédits supplémentaires peut demander une mise à disposition de crédits à l'autre Service qui n'aurait pas l'utilité de tous ses crédits.

Rappelons enfin que la Direction du Budget et du Trésor organisera, comme tous les ans, au cours du 4^e trimestre 2013, des sessions de formation sur la gestion des crédits budgétaires qui pourront permettre aux gestionnaires de crédits d'approfondir la connaissance de ces outils !

L'OFFICE DES ÉMISSIONS DE TIMBRES-POSTE PROPOSE 6 NOUVEAUX TIMBRES

Le 16 janvier dernier, l'OETP procédait à une première mise en vente :

- Exposition Féline Internationale
- 125^e Anniversaire de la Société Nautique de Monaco
- Concours International de Bouquets



Le 7 février, étaient mis à disposition par l'OETP, trois nouveaux timbres :

- Exposition canine internationale
- Les terrasses du Casino de Monte-Carlo
- Monte-Carlo Rolex Masters

Plus d'infos sur www.oetp-monaco.com

trois questions au...

DOCTEUR JACQUES GRELLIER, MÉDECIN CONSEIL DE L'ADMINISTRATION AU SEIN DU SERVICE DES PRESTATIONS MÉDICALES DE L'ÉTAT (SPME)



Dr Jacques Grellier, Médecin Conseil

Quelles sont vos missions de Médecin Conseil de l'Administration ?

Au sein du SPME, le Service Médical est composé du Médecin Conseil qui exerce avec l'aide de deux Secrétaires-Sténodactylographes.

Les missions du Médecin Conseil sont nombreuses. La plus connue est, bien sûr, la justification médicale des 47 types différents de prestations médicales prises en charge sur un plan financier par le SPME. C'est aussi le suivi, de la déclaration à la guérison ou consolidation, des accidents de travail.

Mais ma mission essentielle est ce que l'on appelle « la prévention de l'invalidité ». Je dois m'assurer que les Fonctionnaires et Agents victimes de maladies ou d'accidents bénéficient de la meilleure prise en charge tant médicale que sociale. L'objectif est qu'ils soient soignés le plus efficacement possible et dans des délais normaux mais raisonnables, à l'effet de reprendre dans des conditions optimales de santé leur activité au sein de l'Administration.

À ce titre, et c'est une évolution commune aux Médecins Conseils de tous les pays modernes, mes missions évoluent progressivement vers une mission de prévention (« la gestion

du risque » ou « expertise en santé publique ») qui va devenir à terme plus importante que le simple « contrôle ».

En effet, les Médecins Conseils des caisses de sécurité sociale possèdent et posséderont de plus en plus, grâce à l'informatisation, des données médicales statistiques sur l'état de santé de la population protégée.

Il est de leur devoir d'analyser sur un plan médical ces données afin de mettre en évidence d'éventuels dysfonctionnements ou des facteurs de risque à un niveau non plus seulement individuel mais bien systémique, d'en informer leur hiérarchie et de proposer aux décideurs des conduites pragmatiques à tenir dans l'objectif d'améliorer la santé des salariés (pour nous les Fonctionnaires et Agents), tout en maîtrisant les dépenses de santé.

Par ailleurs, je tiens à rappeler qu'en ma qualité de Médecin, je suis, bien évidemment, tenu au secret médical et au respect de la vie privée. Il s'agit là de deux droits fondamentaux auxquels nous sommes très attentifs au sein du Service Médical.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples ?

Je vous citerai deux exemples. Le premier concerne les accidents de travail. Sur un plan structurel, le Service Médical a, depuis 2009, entièrement réorganisé leur suivi médico-administratif.

Les personnels de ce service ont été formés, le logiciel médical réécrit, des circulaires ont été diffusées auprès des services de l'État et de la Commune. Mais surtout, une analyse médicale des pathologies observées a été réalisée et des facteurs de risque mis en évidence.

Le Médecin Conseil a alors présenté des revues de dossiers dans les services les plus concernés et en collaboration avec leur hiérarchie, mais aussi parfois en relation avec les Médecins spécialisés du CHPG qu'il a rencontrés.

Des mesures correctrices ont été mises en œuvre dès 2010 qui ont vu, pour ces services, le nombre de nouveaux cas d'accident de travail baisser de manière significative en 2011.

Le second exemple est celui des risques psycho-sociaux générateurs d'absentéisme chronique. Là aussi, les observations systémiques du Service Médical ont permis d'alerter notre hiérarchie sur les risques à moyen terme et proposer des mesures d'information et de suivi qui sont en cours de réalisation sous l'égide de la DRHFFP.

Quelles évolutions pour votre métier ?

La médecine évolue et devient de plus en plus performante mais aussi de plus en plus complexe et coûteuse. La société évolue aussi, peut être en étant plus exigeante en termes de qualité de vie comme de qualité de soins.

L'offre et la demande se transforment donc continuellement et les services médicaux des caisses avec leurs Médecins Conseils auront de plus en plus un rôle charnière déterminant dans le juste équilibre entre la nécessaire prise en charge de la santé des administrés, la multiplicité des circuits de soins et le risque de croissance excessive des dépenses de santé.

Ils pourront s'aider pour cela d'une connaissance croissante des données médicales que leur permettront les évolutions que seront la feuille de soins électronique ou la tarification hospitalière à l'activité (T2A) par exemple. Dans ce contexte, en ce qui concerne le SPME, soyez persuadés, de ma volonté sans faille de toujours assurer la meilleure prise en charge de la santé des Fonctionnaires et Agents de l'État et de la Commune de la Principauté.

Le parcours du Dr Grellier

- Médecin depuis plus de trente ans.
- Au départ, pour moitié à titre libéral puis au sein de la CNAMTS du pays voisin (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) avec des missions dans des domaines variés : contrôles des prestations médicales et hospitalières (pour l'Agence Régionale de l'Hospitalisation), responsable des bases de données informatiques médicales, chef de projet d'études épidémiologiques telles que la prise en charge de l'infarctus du myocarde en région Paca ou l'analyse des gros consommateurs de médicaments, et enfin chargé de Contentieux médical.
- Outre une formation de Gériatre acquise très tôt dans son cursus, le Dr Grellier dispose de diplômes de Statistiques et d'Epidémiologie appliquées à la médecine et en Réparation Juridique du Dommage Corporel très utiles dans ses missions actuelles de Médecin Conseil au service de la Principauté depuis 2009.



L'équipe du Service Médical : Dr Grellier, Marcela Paganelo et Christine Carpentier de Changy

LE MÉDECIN CONSEIL DE L'ADMINISTRATION SIÈGE ÉGALEMENT :

- En tant que Président des Commissions médicales de la Fonction Publique concernant la maladie de Longue durée, la Longue maladie, l'invalidité et l'incapacité, les taux d'incapacité en accident de travail (IPP).
- En tant que Président des Commissions de recrutement de la Fonction Publique et en particulier de la Force Publique.
- En tant que membre aux pré-commissions de la CORP (Commission d'Orientation et de Reclassement Professionnel) qui dépend de la DASS (Direction de l'Action Sanitaire et Sociale).

Depuis 2011, il participe aux réunions de Gestion du risque des Caisses Sociales Monégasques.

Il est également sollicité sur un plan technique par la Direction des Affaires Juridiques dans le cadre des expertises et contre expertises en Droit des Accidents de travail et Droit commun.

Il est le conseiller médical permanent du Chef de Service du SPME qui relève du Département des Affaires Sociales et de la Santé.

cérémonies des vœux 2013

LE CONSEILLER DE GOUVERNEMENT PARTICIPE AUX CÉRÉMONIES DES VŒUX ORGANISÉES PAR LE CHPG

Le 15 janvier dernier, Patrick Bini, Directeur du Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG) a présenté ses vœux à l'ensemble des professionnels de l'hôpital. Il a annoncé que l'activité de l'établissement a continué d'augmenter sensiblement pendant l'année 2012. Il a félicité l'ensemble des professionnels pour l'excellent résultat budgétaire de l'année qui reste excédentaire, « fruit d'un travail collectif et du dynamisme du personnel médical et non médical et de la bonne gestion de l'équipe de direction ».

Cette cérémonie s'est tenue en présence de Georges Lisimachio, Chef de Cabinet de S.A.S. le Prince Souverain ; Jean-François Robillon, Président du Conseil National ; Michel-Yves Mourou, Président du Conseil de la Couronne ; Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé ; Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de



15 janvier 2013. Cérémonie des Vœux du CHPG

Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme ; André Garino, Président du Conseil d'Administration du CHPG ; Jean-Joseph Pastor, ancien Président ; Jean-Pierre Dreno, Procureur Général, et de nombreuses personnalités.

À cette occasion, Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, a adressé toutes ses félicitations au personnel pour les excellents résultats du CHPG. Il a souligné que l'hôpital public occupe une place prioritaire dans la politique du Gouvernement Princier.

Stéphane Valeri a salué l'état d'esprit de parfaite collaboration et de concertation, qui existe entre le Cabinet Princier, la Direction du CHPG, et le Département des Affaires Sociales et de la Santé, dans l'intérêt de l'hôpital public.

Dans le même esprit, les 17 et 22 janvier derniers, Stéphane Valeri a également participé aux cérémonies des vœux du Cap Fleuri et d'A Qietüdine : une nouvelle occasion privilégiée de rencontrer les personnels de ces deux lieux.



SOCIAL

LA RÉSIDENCE A QIETÜDINE PROPOSE DÉSORMAIS L'INTÉGRALITÉ DE SES LITS



La mise en exploitation du 3^e étage marque une montée en puissance de l'activité de la résidence et répond aux demandes et besoins des personnes âgées. Aujourd'hui, l'établissement compte 53 résidents.

Depuis le 21 janvier, le 3^e étage de la résidence A Qietüdine, jusqu'ici fermée, est ouvert aux résidents, soit 17 chambres supplémentaires, afin de répondre aux nouvelles demandes, preuve du succès de cet établissement.

Cette ouverture s'accompagne de moyens supplémentaires mis à disposition des résidents : personnel dédié, services, soins...

Désormais, la capacité d'accueil totale de la résidence est exploitable et peut être proposée aux résidents actuels et futurs.



agenda

Au mois de février 2013, deux grands rendez-vous sont au programme de l'agenda du Département des Affaires Sociales et de la Santé :

- ▶ 12 février 2013 : ouverture du Centre Rainier III : nouveau lieu de soins entièrement consacré aux personnes âgées et comprenant 210 lits.
- ▶ 18 février 2013 : Commission mixte franco-monégasque de Sécurité Sociale à Paris. La délégation monégasque sera conduite par Stéphane Valeri.

mission

LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN RÉPARE L'ÉMISSAIRE DE LA STATION D'ÉPURATION AU LARGE DE LA PRINCIPAUTÉ



La zone des travaux au large de la Principauté

À 800 m au large du littoral, un émissaire de la station d'épuration permet d'évacuer en mer, à -100 m de profondeur, les eaux traitées.

La Direction de l'Aménagement Urbain vient de mener une opération afin de renforcer la solidité et la protection extérieure de cette canalisation en appliquant une résine sur une longueur de 6,5 m et sur la circonférence du tuyau en béton de 1 m de diamètre extérieur.

L'ensemble des travaux ont été réalisés en deux phases.

La première phase de travaux préparatoires menée en août 2012 a permis le repérage et le balisage de la zone d'intervention, le creusement d'une souille de 10 m, le nettoyage et le décapage du revêtement béton de la conduite sur toute la surface du coffrage et la prise des côtes nécessaires à la réalisation du coffrage.

La seconde phase en novembre dernier a vu la mise en place du coffrage réalisé en carbone et polyester, afin de procéder au coulage et à l'injection de la résine pour colmater la fissure. Enfin, la phase finale a permis la remise en place des sédiments le comblement de la souille et, le nettoyage sous marin du chantier.

L'ensemble de ces prestations a été réalisé par un groupement d'entreprises. Des travaux qui ont demandé l'intervention de matériels maritimes comme des bateaux, des barges ou encore des robots sous-marins. Des équipes de plongeurs-scaphandriers spécialisées dans les travaux à grande profondeur. (pour info les plongeurs ne pouvaient pas aller au delà de 2 plongées de 30 mn à -90 m par jour, avec 2h30 de paliers pour la remontée)



La mise en place du coffrage par 90 m de profondeur



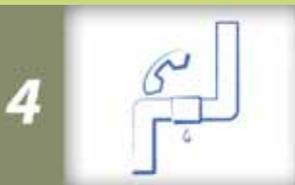
Coffrage posé. L'opération est terminée

LE GESTE ÉCORESPONSABLE



Une fuite en goutte-à-goutte sur un robinet représente 35.000 litres d'eau perdus chaque année pour un seul robinet (soit l'équivalent de 3.200 douches). En moyenne une fuite coûtera 100 euros par robinet et par an. Une chasse d'eau qui fuit, perd 250 m³ d'eau dans le même temps.

Alors si vous constatez une fuite, prévenez le service d'entretien qui viendra la réparer !



Je préviens le service d'entretien en cas de constat d'un problème tel une fuite

Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !

trois questions à...

OLIVIER LAVAGNA, DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS



Olivier Lavagna, Directeur du Service des Travaux Publics

Quelles sont les missions de votre service?

Ce service est le représentant du **Maître d'Ouvrage public**. Sa mission principale est la construction des bâtiments neufs comme les immeubles à usage d'habitation, d'industrie ou commercial, les établissements publics de bureaux, ceux de l'enseignement ou encore de la santé. Le **Service des Travaux Publics (STP)** est également en charge de la construction des ouvrages de génie civil et d'infrastructures tels que les parkings, les tunnels, les ponts et des ouvrages maritimes par exemple.

Il est composé d'une cinquantaine de personnes dont les activités concernent tant l'élaboration des marchés publics nécessaires à la construction que le suivi des études de conception, la vérification de la bonne exécution des chantiers ou encore l'ensemble des tâches administratives telles que l'élaboration et le suivi budgétaire des opérations, et ce jusqu'à la réception définitive des opérations, c'est à dire au terme de l'année de garantie suivant leur mise en service.

Les crédits gérés par le STP représentent, chaque année, environ **70% du budget d'équipement (200 millions d'euros)**. En moyenne, il nous est alloué un quart du budget global de l'État.

En tant que représentant du Maître d'Ouvrage Public, quel est le rôle du STP dans le recensement des entreprises du secteur du bâtiment en Principauté?

Nous sommes en liaison avec les différents Départements et Services concernés de l'Administration, pour accomplir une des missions corollaires du Service. Cette mission consiste,

en relation avec des acteurs du secteur extérieurs à l'Administration et notamment la Chambre patronale du Bâtiment et l'Ordre des Architectes, à faire évoluer les règles et modalités de passation des marchés publics, ainsi qu'à veiller à leur application.

Quels sont les dossiers majeurs en cours et futurs du STP ?

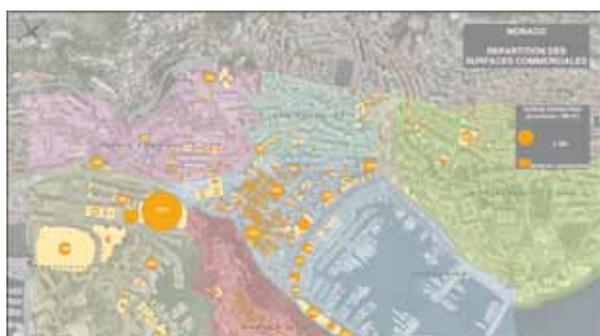
De concert avec les futurs utilisateurs et d'autres Services relevant notamment de notre Département de tutelle, le Service des Travaux Publics a mis en œuvre plusieurs opérations qui vont aboutir en 2013 aux livraisons du Centre Rainier III de Gérontologie Clinique, de la ZAC Saint Antoine (en appui de l'Administration de Domaines), du nouveau lycée Technique et Hôtelier, au relogement du Centre Scientifique ou encore aux 245 appartements des Ilots Rainier III, Canton et de Tamaris.



Olivier Lavagna entouré de toute son équipe

En 2013, il y aura également le début du percement du tube du tunnel descendant qui reliera le boulevard du Jardin Exotique au boulevard Charles III ainsi que le début des travaux de construction d'un troisième poste d'alimentation électrique très haute tension pour la Principauté. Enfin, dans le secteur portuaire, l'activité du Service se focalisera sur la finalisation du bâtiment du Yacht Club, l'école de voile, la société nautique ainsi que l'aménagement des réseaux et des abords.

DPUM 3 NOUVELLES CARTES POUR ILLUSTRER LES CAPACITÉS DE SON SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE



Plan de la répartition des zones commerciales

L'exploitation des données statistiques issues des « autorisations de construire » instruites par la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité va permettre d'améliorer la lecture du territoire monégasque et de son bâti. Ainsi, les données de chaque bâtiment pourront être agrégées et restituées globalement grâce à des cartes thématiques qui auront vocation à constituer le futur « observatoire des bâtiments de Monaco ».

Ce Système d'Information Géographique (S.I.G) des bâtiments permet notamment de créer en quelques clics des cartes thématiques dont trois sont ici reproduites, à titre d'exemple : la répartition des surfaces commerciales, le nombre de niveaux supérieurs des immeubles et une illustration de l'atlas de situation de tous les bâtiments avec leur « numéro d'identification » et leur adresse.



Plan du nombre de niveaux supérieurs des immeubles de la Principauté



Illustration de l'atlas de situation de tous les bâtiments avec leur « numéro d'identification » et leur adresse

attractivité

MONACO INTER EXPO PLACÉE SOUS L'ÉGIDE DU DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

En septembre 2012, Monaco Inter Expo (MIE), Société Anonyme Monégasque détenue à 100% par l'État a été placée sous l'égide du Département des Relations Extérieures (qui a ainsi succédé au Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme).

À cette occasion, José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures a été nommé Président Délégué de MIE et Julien Cellario, Administrateur Principal au Secrétariat de Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme en a été nommé Directeur Général.

Ils ont respectivement succédé à Robert Calcagno et S.E. Mme Catherine Fautrier, qui ont conservé leurs mandats d'Administrateurs au Conseil d'Administration de MIE.

Les expositions auxquelles la Principauté a participé

- ▶ 2012 : Yeosu
- ▶ 2010 : Shanghai
- ▶ 2008 : Saragosse
- ▶ 2000 : Hanovre
- ▶ 1998 : Lisbonne

Créée en 1997 et composée d'une équipe de quatre personnes, Monaco Inter Expo est l'entité opérationnelle chargée d'organiser et de représenter la Principauté aux expositions universelles et internationales du Bureau International des Expositions (BIE).

En 2015, la Principauté participera à l'exposition universelle qui se tiendra à Milan qui a pour thème « Nourrir la planète. Énergie pour la vie ».

Ce sera, à nouveau, l'occasion de faire découvrir aux millions de visiteurs attendus à Milan, la Principauté, ses atouts, son histoire et les valeurs qu'elle porte.

Depuis plusieurs mois déjà, l'équipe de MIE s'attache à relever ce défi !

Elle travaille, d'ores et déjà, au concept du Pavillon de Monaco (plan, animations, événements, conférences), à la recherche de partenaires et de prestataires... tout en assurant les liens entre le Gouvernement Princier, les organisateurs et les autorités italiennes.



De g. à d. : Julien Cellario, Emmanuelle Bernardi et Alexandre Bocquillon. Absent de la photo : Yvan Crovetto

LE DÉPARTEMENT RÉUNI AUTOUR D'UN DÉJEUNER DE FIN D'ANNÉE



Le 20 décembre dernier, José Badia a réuni lors d'un déjeuner de fin d'année l'ensemble des équipes du Département des Relations Extérieures : Secrétariat du Département, Direction des Affaires Internationales, Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires et Direction de la Coopération Internationale.

À cette occasion, José Badia a rapidement dressé un bilan de l'année 2012 et donner les grandes orientations de 2013, avant de souhaiter à chacun d'excellentes fêtes de fin d'année.



José Badia entouré de toutes les équipes du Département des Relations Extérieures

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE L'AMBASSADE DE MONACO À PARIS

Le 25 janvier dernier, l'Ambassade de Monaco en France a organisé la traditionnelle cérémonie des vœux 2013 adressés aux Ambassadeurs accrédités à Monaco en résidence à Paris. Cette cérémonie s'est déroulée au Grand Hôtel à Paris, en présence de plus d'une trentaine d'Ambassadeurs accompagnés de leurs conjoints.

S.E. Mme Sophie Thévenoux a délivré le message de S.A.S. le Prince Souverain à l'occasion de cette nouvelle année.

Ce message mettait l'accent notamment sur les grands défis auxquels les États doivent faire face, tels que ceux liés à la politique économique et financière, la sécurité, le management public, le développement durable, l'énergie, la santé publique, les droits de l'Homme et l'action humanitaire.

S.A.S. le Prince Souverain a souhaité rappeler combien Il était attentif à la vie diplomatique ainsi qu'aux événements politiques qui marquent chacun des États présents.



S.E. Mme Sophie Thévenoux accueille S.E. M. Charles H. Rivkin, Ambassadeur des États-Unis d'Amérique en France et à Monaco

JOSÉ BADIA PRÉSENTE SES VŒUX À L'ENSEMBLE DES CONSULS ÉTRANGERS À MONACO



Le 18 janvier dernier, José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures, a présenté ses vœux, à l'ensemble du Corps Consulaire étranger accrédité en Principauté.

A cette occasion, il a dressé un bilan des actions réalisées en 2012 par le Département des Relations Extérieures et précisé les grandes lignes de la feuille de route diplomatique pour l'année 2013.

Étaient notamment présents à cette cérémonie, le Ministre d'État, les Ambassadeurs résidents en Principauté, ainsi que des représentants du Bureau Hydrographique International (BHI) et de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA).

José Badia a salué l'action des Consuls étrangers en faveur du rayonnement de la Principauté et du renforcement des liens entre la Principauté et les États qu'ils représentent. Il a rappelé les chiffres montrant l'importance des relations diplomatiques entretenues par la Principauté de Monaco à travers le monde.



nominations



AMBASSADEURS

S.E. M. Robert Fillon, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès du Conseil Fédéral Suisse et près l'Office des Nations Unies à Genève et les autres Organisations Internationales ayant leur siège en Suisse, est nommé **Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de la République Italienne**.

Il succède en Italie à S.E. M. Philippe Blanchi, à compter du 22 octobre 2012.

S.E. Mme Carole Lanteri est nommée et succède à S.E. M. Robert Fillon en qualité d'**Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès du Conseil Fédéral Suisse**, à compter du 11 décembre 2012.

S.E. Mme Carole Lanteri a présenté ses **Lettres de Créance** à S.E. M. Ueli Maurer, **Président de la Confédération Suisse**, le 8 janvier dernier.

La cérémonie s'est tenue à Berne, au Palais Fédéral, siège du Conseil Fédéral (Gouvernement suisse), en présence de Mme Corina Casanova, Chancelière de la Confédération, ainsi que de plusieurs fonctionnaires du Département Fédéral des Affaires Étrangères. **A cette occasion, S.E. Mme Carole Lanteri était accompagnée de M. Gilles Realini, Deuxième Secrétaire de l'Ambassade de Monaco en Suisse.**



S.E. Mme Carole Lanteri remet ses lettres de créance au Président de la Confédération Suisse



S.E. Mme Carole Lanteri, entourée de S.E. M. Ueli Maurer, Président de la Confédération Suisse et Mme Corina Casanova, Chancelière de la Confédération

Cette cérémonie, qui officialise la nomination du nouvel Ambassadeur, a donné lieu à une entrevue au cours de laquelle S.E. M. Ueli Maurer a rappelé les excellents rapports qui existent entre les deux pays, qui entretiennent des relations diplomatiques depuis 1959. S.E. M. Maurer et S.E. Mme Lanteri ont déclaré vouloir renforcer cette coopération sur de nombreuses questions d'intérêt mutuel, dans le respect des valeurs partagées par les deux pays.

DIPLOMATE

Romain Ciarlet a été nommé en qualité de Troisième Secrétaire à l'Ambassade de Monaco en Allemagne, depuis le 15 octobre 2012.



LES ARBRES DE NOËL 2012 DE L'ADMINISTRATION



La Force Publique

L'Arbre de Noël des enfants de la Force Publique (Carabiniers du Prince et Sapeurs- Pompiers) s'est tenu le dimanche 16 décembre 2012 à 14h30 dans la salle polyvalente du Canton, sous la direction du comité d'organisation composé d'une trentaine de représentants des deux Unités militaires.



Des structures gonflables, un taureau mécanique, une maquilleuse, un ventriloque, un sculpteur de ballons, des barbes à papa et des crêpes étaient au programme, dans une ambiance musicale animée par les musiciens de la Fanfare des Carabiniers. Pour le plus grand plaisir des 150 enfants émerveillés, accompagnés de leurs parents, le Père Noël est arrivé dans un petit train escorté par ses lutins pour distribuer son précieux « chargement ».

Service des Parkings Publics et Sûreté Publique

Le samedi 22 décembre 2012, l'Amicale du Service des Parkings Publics et l'Amicale de la Sûreté Publique de Monaco ont organisé, leur traditionnel Arbre de Noël.

Les Présidentes Gabrielle Mareschi et Carole Micallef ont accueilli les participants en début d'après midi dans le Salon Méditerranée, de l'Hôtel Méridien, décoré pour la circonstance.

Jean-Luc Van Klaveren, représentant Marie-Pierre Gramaglia Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, Patrice Cellario, représentant Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, Christophe Prat, Chef du Service des Parkings Publics et Richard Marangoni, Directeur par intérim de la Sûreté Publique de Monaco avaient fait le déplacement.

Après avoir assisté à un spectacle de magie et partagé un buffet de pâtisseries et friandises tous les enfants sages ont reçu un cadeau du Père Noël !!

Cette manifestation s'est déroulée dans une ambiance très amicale, enfants et parents se sont donné rendez-vous pour l'année prochaine.



Le carnet de la fonction publique

JANVIER 2013

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Isoardi Johanne**
Élève Educateur Spécialisé à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Ligonnière Bruno**
Menuisier-Ébéniste à la Direction de la Sûreté Publique
- **Vincent Erika**
Élève Educateur Spécialisé à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Borgia Gilbert**
Agent de Service à l'Auditorium Rainier III est nommé Surveillant de Travaux au sein de cette même entité

- **Clary Fabien**
Opérateur au Service des Titres de Circulation est nommé Dessinateur au Service des Travaux Publics
- **Martini Laetitia**
Chef Appareteur au Conseil National est nommée Secrétaire Hôtesse au Secrétariat Général du Ministère d'État
- **Rosenal Éric**
Rédacteur Principal à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives est nommé Administrateur Juridique au sein de cette même entité
- **Toson Brigitte**
Secrétaire-Sténodactylographe au Collège Charles III est nommée Secrétaire-Sténodactylographe à l'Administration des Domaines

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Benejams Bernard**
Agent d'Entretien au Service des Parkings Publics
- **Blanchy Bruno**
Chef de Division à la Direction de l'Environnement
- **Boisdenghien Fabien**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Casaucou Jean-Pierre**
Commis du Cadastre à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité
- **Catalano Joseph**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **Citerneschi Kleber**
Mécanicien d'Entretien à la Direction de la Sûreté Publique

- **Combreau Josiane**
Agent de Service à l'École des Carnes
- **Coutinho Teixeira Artur**
Chef de Parc au Service des Parkings Publics
- **Dekker Jean**
Vérificateur Technique au Contrôle Général des Dépenses
- **Dumont Annie**
Dactylo-Comptable à l'Office des Émissions de Timbres-Poste
- **Libanon Géraldine**
Secrétaire-Sténodactylographe à l'École de la Condamine
- **Riquet Joël**
Chef du Centre de contrôle des véhicules au Service des Titres de Circulation

